

SAINT-HILAIRE-DE-BRENS

Bulletin municipal 2026

Édito



Le bulletin municipal de cette année est tout à fait particulier.

La couverture est constituée de dessins d'écoliers de Saint-Hilaire-de-Brens de la fin des années 1970 – dessins que nous avons trouvés lors de l'opération vide-grenier de la mairie.

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter le départ à la retraite de Catherine Arbin-Donjon qui a fait la très grande majorité de sa carrière dans notre école en tant qu'ATSEM.

De même, nous avons célébré notre premier centenaire en la personne de Louis Morel. Ce fut un moment très apprécié par sa famille et ses amis réunis nombreux pour l'occasion. Malheureusement monsieur Morel s'est éteint en ce début d'année et nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Enfin, en avril, nous avons accueilli nos amis Italiens de Cornalba. Les 3 jours que nous avons passés ensemble en appellent d'autres et nous attendons avec impatience de pouvoir leur rendre visite.

Tous ces événements ne doivent pas nous faire oublier les élections municipales prochaines.

Je tiens à remercier toute l'équipe dévouée et impliquée qui a œuvré à mes côtés durant ce mandat.

Le 15 mars prochain, une nouvelle équipe se présentera à vos suffrages. Un changement important du mode de scrutin a été instauré par le législateur. Désormais pour se présenter, il faudra constituer une liste paritaire de 13 personnes minimum. Vous ne pourrez plus rayer ou ajouter un nom sur celle-ci sauf à rendre votre bulletin nul.

C'est un changement important qu'il nous faudra prendre en considération. Nous vous rappelons que suite aux travaux de la mairie, les élections municipales se dérouleront à l'Espace Fille Bergère, rue des écoles.

En attendant, je vous souhaite une très bonne lecture.

Le Maire, Laurent Guillet

Numéros utiles.

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 04 74 90 40 17
Samu	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
ou (Grenoble)	04 76 76 56 46
Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)	04 69 15 70 00
Urgences	04 69 15 72 14
Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu)	04 74 43 60 60

Services publics	
EDF dépannage	0810 333 338
Allô Service public	39 39
Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan	04 74 92 47 62
Déchetterie Saint-Chef	04 74 92 58 68
C.L.S.H (Centre de loisirs Salagnon)	04 35 05 04 14
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	04 74 80 23 30
Service urbanisme	04 74 90 39 19

Santé	
Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu)	04 74 93 29 32
Cabinet de permanences médicales du Médipôle (maison des consultants)	04 74 93 94 95
SOS Kiné respi	04 74 93 02 00

TREPT	
Médecins	
Docteur Duraes-Peixoto Johanna	04 74 36 71 12
Docteur Manificat Bénédicte	04 74 36 71 12
Docteur Sirioud Serge	04 74 36 71 12
Docteur Chevalier Yoan	04 74 36 71 12
Docteur Cotte Marine	04 74 36 71 12
Docteur Abbabie Bénédicte	04 74 96 71 25
Ostéopathe	
Passeron Nadège	04 74 92 57 30
Orthophoniste	
Jordan Morgan	06 77 94 51 29
Boulangé Anne	07 56 87 50 01
Ergothérapeute	
Goulamhoussen Marie-Catherine	06 95 15 45 85
Masseurs-kinésithérapeutes	
Moreau Caroline	07 88 37 45 08
Serre Sophie	06 88 16 15 86
Batard Christophe	06 84 80 97 67
Prestal Jean-Baptiste	06 46 04 10 69
Marionneau Sandrine	04 37 05 13 45
Diététicienne	
Matichard Fanny	06 77 11 42 18
Cabinet infirmières	
Hypnothérapeute	
Miras Eloise	06 82 47 32 45
Psychologue clinicienne	
Semer Maureen	07 83 55 33 07
Sophrologue	
Domini Marlène	07 69 18 65 00
Taxi	
Taxi Éric (Trept)	06 73 68 86 24

Saint-Hilaire-de-Brens	
Naturopathe	
Debray Nathalie	06 58 17 78 18
Stomatopathe	
Revol Badier Patrick	06 62 00 96 19
Soins énergétiques et massages bien-être	
Chapit Françoise	06 71 89 41 14
Constellation familiales et systémiques	
Martin Chantal	06 12 87 81 92

Sommaire

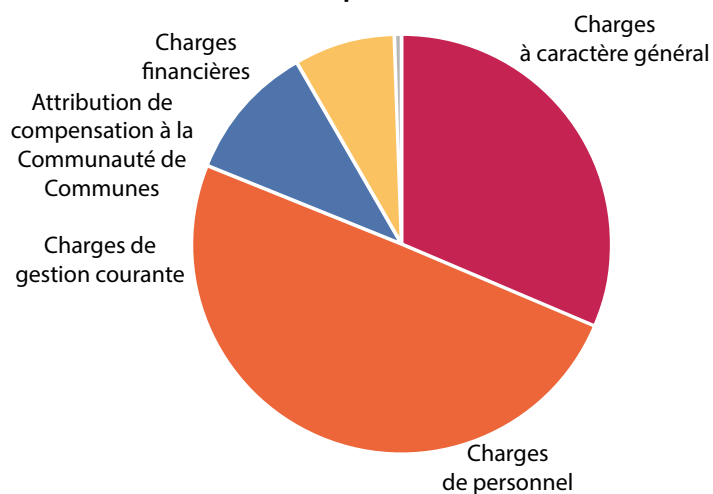
LE MOT DU MAIRE	2
NUMÉROS UTILES	2
COMPTE ADMINISTRATIF	4
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026	5
URBANISME 2025	6/7
COMMISSION AFFAIRES SOCIALES	8/9
VISITE DU SÉNAT	10
RETRAITE DE CATHERINE	11
ÉCOLE DE SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	12-13
ÉCOLE DE VÉNÉRIEU	14/15
ÉTAT CIVIL	16
ANNIVERSAIRE LOUIS MOREL	17
AU P'TI BRENS	18-19
LE SOU DES ÉCOLES DE ST-HILAIRE / VÉNÉRIEU	20-21
L'ENTENTE SPORTIVE	22
LES JEUNES VMS	23
YOGA	23
MONT BEL AIR ANIMATION	24-26
GYM VOLONTAIRE SAINT-HILAIRE	27
PAROISSE	27
LES COPAINS D'ALORS	28
ACCA	29
BIBLIOTHEQUE	29
ÉPAGE DE LA BOURBRE	30
LO PARVI	31
SYCLUM	32
CALENDRIER DES FÊTES	33
LES BALCONS DU DAUPHINÉ	34/35
JUMELAGE	36/37
TOUT EN IMAGES	38/39

Finances 2025

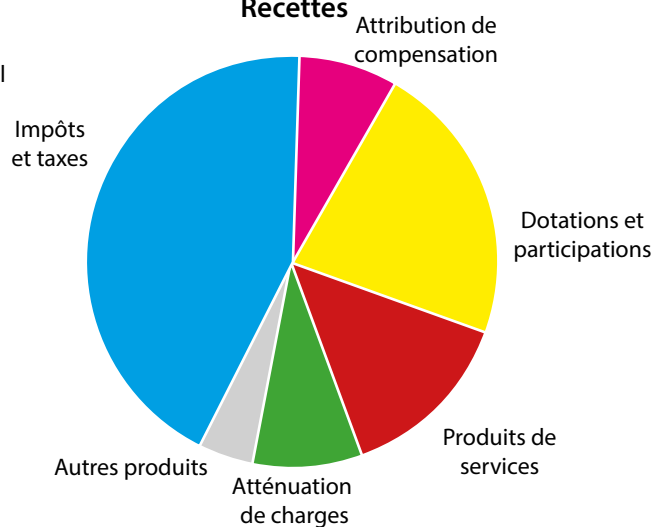
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	134 264 €	Impôts et taxes	238 937 €
Charges de personnel	238 900 €	Attribution de compensation versée par la communauté de communes	41 026 €
Charges de gestion courante	46 110 €	Dotations et participations	109 451 €
Attribution de compensation versée à la Communauté de Communes	53 200 €	Produits de services	71 778 €
Charges financières	1 070 €	Atténuation de charges (remboursement de personnel scolaire)	46 050 €
		Autres produits	19 000 €
TOTAL	450 544 €	TOTAL	526 242 €

Excédent de fonctionnement de 75 698 €

Dépenses



Recettes

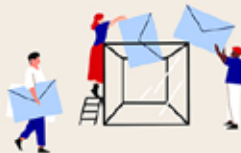


ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!

1^{er}
tour

15 mars



2^d
tour

22 mars

Les prochaines ÉLECTIONS MUNICIPALES auront lieu en mars 2026.

Notre commune de Saint-Hilaire-de-Brens comptant moins de 1 000 habitants, le mode de scrutin évolue.

NOUVEAUTÉ IMPORTANTE : FIN DU PANACHAGE

A partir de 2026, le panachage est interdit. Il n'est plus possible de rayer, ajouter ou modifier des noms sur un bulletin de vote. Vous votez **obligatoirement** pour une liste complète de candidats. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.

SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE

Les listes doivent être composées alternativement d'un homme et d'une femme.

POUR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT(E)

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Date limite d'inscription :

Vendredi 6 février 2026

(Certains cas particuliers peuvent permettre une inscription jusqu'au 5 mars 2026.)

COMMENT S'INSCRIRE ?

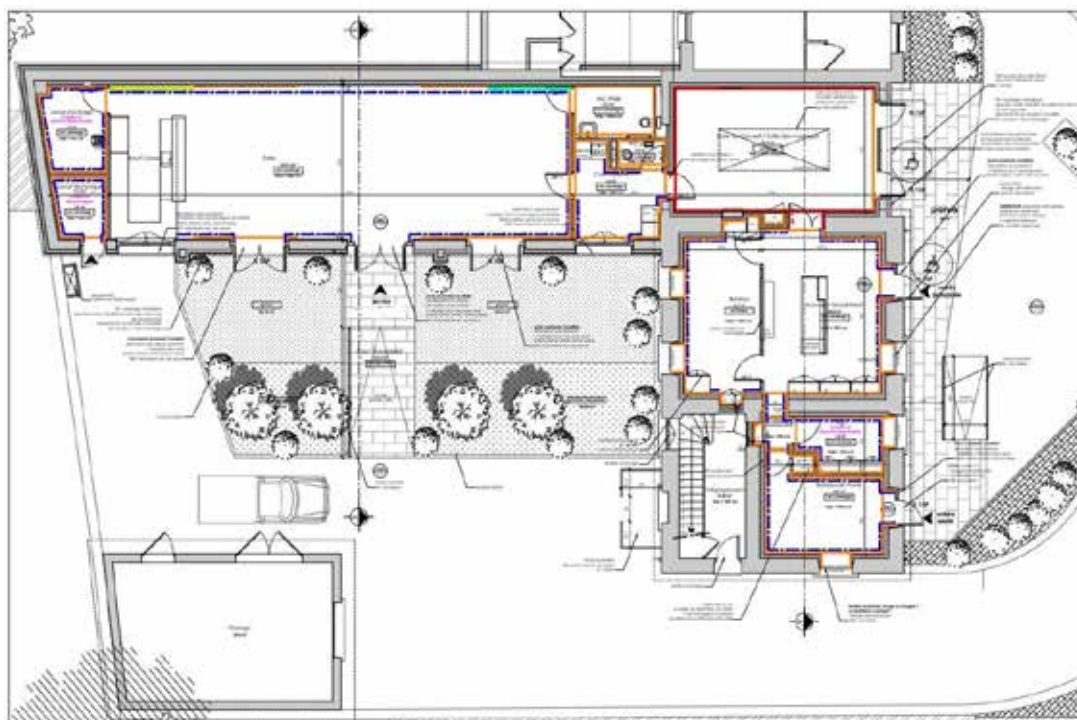
- En mairie de Saint-Hilaire-de-Brens, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile
- En ligne sur www.service-public.fr

Voter, c'est participer à la vie démocratique de notre commune.

Tout bulletin modifié sera considéré comme nul. Un bulletin blanc (enveloppe vide) exprime un refus de choisir. Bulletins blancs et nuls sont comptabilisés séparément, à part des suffrages exprimés.

Rénovation de la Mairie

En novembre : Les travaux de rénovation énergétique et la réhabilitation de la mairie ainsi que l'ancienne salle des Fêtes ont débuté...Ce projet est financé en partie par l'Etat, la Région et le Département.



isère
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Urbanisme

Rappel des règles d'urbanisme : quels travaux déclarer ?

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Les constructions ne nécessitant pas de déclaration ou d'autorisation doivent respecter le PLU.

Quels travaux déclarer ?

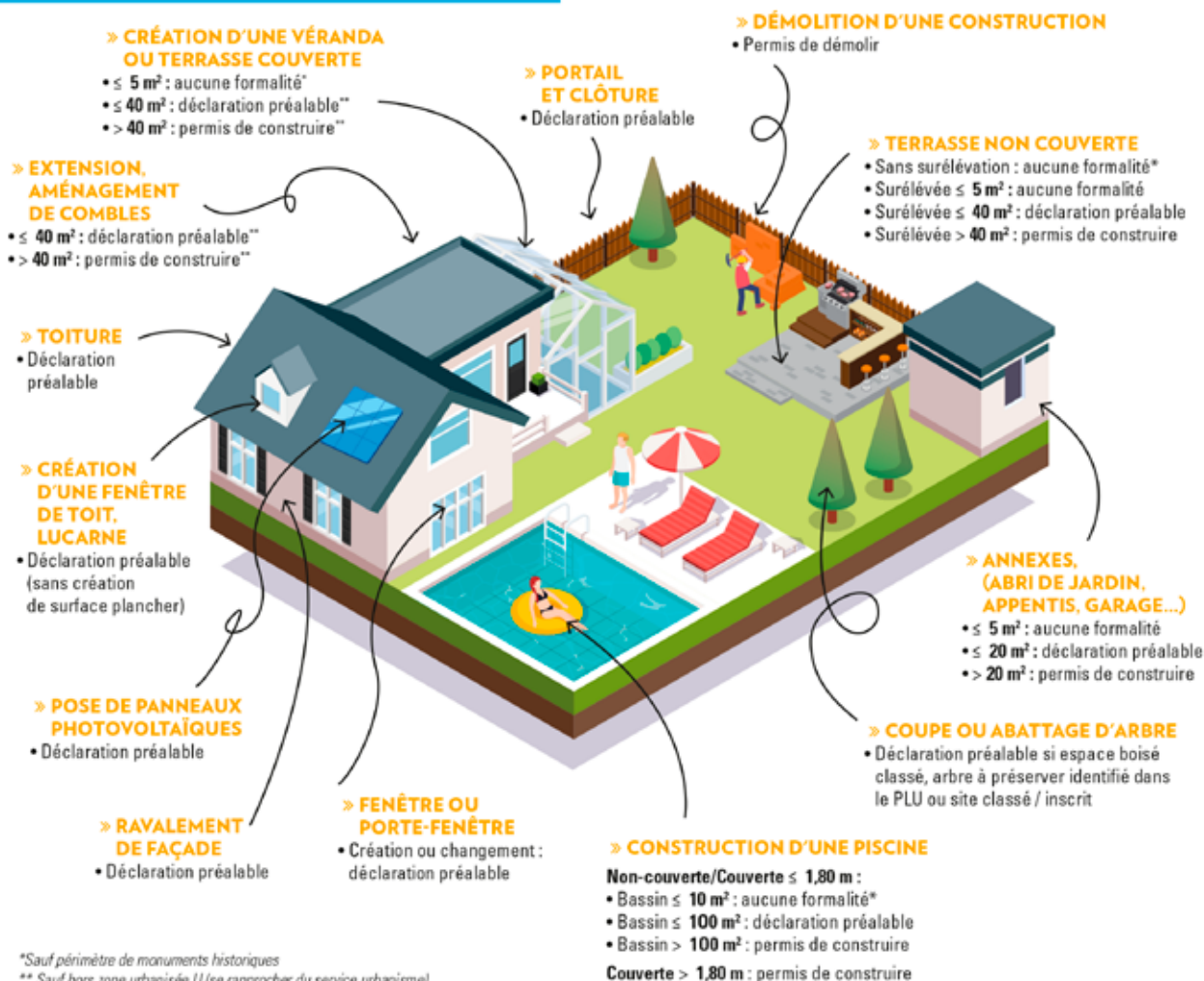
- Nouvelles constructions : garage, abri de jardin, piscine, etc.
- Rénovations et extensions : agrandissement d'une maison, aménagement des combles.
- Modifications extérieures : changement de fenêtres, ravalement de façade, installation de clôtures.

Ne pas déclarer ces travaux vous expose à un procès-verbal pour infraction au Code de l'urbanisme, pouvant entraîner des amendes, voire une obligation de remise en état des lieux.

Pour plus de détails ou pour déposer votre déclaration, rendez-vous en mairie ou sur le site <https://portail-usager.sirap.com/recherche-commune>.

L'illustration ci-dessous « Quelles autorisations demander ? » peut vous aider. Cependant, seules les données issues du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Saint-Hilaire-de-Brens et les informations du site service-public (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319>) font foi.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Urbanisme 2025

Permis de construire

7

Nom et Adresse	Adresse du terrain	Objet	Date de dépôt	Décision
FOURNEAUX Benjamin WEBER Laurence	Chemin de Malatrai - Lotissement Le Clos des Noyers - Lot 2	Construction d'une maison individuelle	03/02/2025	05/05/2025 Accord avec prescriptions
MARTIN Baptiste JANAUDY Célia	62 Impasse du Four - Lotissement le Clos des Noyers - Lot 3	Construction d'une maison individuelle de plain-pied	13/06/2025	10/07/2025 Accord avec prescriptions
DELALANDE Guillaume	486 Chemin de Montplaisant	Demande de modification d'une autorisation en cours de validité	19/07/2025	08/08/2025 Refus
FOURNEAUX Benjamin WEBER Laurence	Chemin de Malatrai - Lotissement Le Clos des Noyers - Lot 2	modification (réduction) dimension d'une porte-fenêtre	18/09/2025	04/10/2025 Accord avec prescriptions
HERVIER Jonathan	18 Impasse St Vincent	Construction d'une maison individuelle.	03/11/2025	En cours
BOUVET Hélène	44 Chemin de Santalé 38460	Installation d'un mobil home de façon temporaire pour permettre l'installation de notre fille agricultrice sur l'exploitation voisine. Suite à la vente de sa maison	19/11/2025	21/11/2025 Abandon projet
CHOJNOWSKI Dominik et Romy	Impasse du Four Lotissement Le Clos des Noyers - Lot 1	Construction d'une maison individuelle avec 2 places de stationnement et piscine	28/11/2025	21/01/2026 Refus

Déclarations préalables

Nom et Adresse du terrain	Objet	Date de dépôt	Décision
DECHAMBENOIT Danielle / 25 Route de Moras	Changement des menuiseries	02/06/2025	24/07/2025 Accord avec prescriptions
COSTA JULIANO Elisabeth / 107 Chemin de Santalé	Carport / Abri en bois	02/08/2025	07/08/2025 Accord avec prescriptions
ARZANO Olivier Francis / 84 Rue des écoles	Ravalement de façade	03/07/2025	22/07/2025 Accord avec prescriptions
COUCHET Guy / 68 Impasse du Suet	Suppression panneaux solaires	04/02/2025	15/02/2025 Accord
VIROT Maxime / 10 Route de Vénérieu	Remplacement d'une fenêtre existante au rez-de-chaussée.	06/11/2025	04/12/2025 Accord avec prescriptions
CARRIER Jason / 2 Route du Mont	Ravalement de façade	07/01/2025	21/01/2025 Accord avec prescriptions
BOUVET Jean-Jacques / 44 Chemin de Santalé	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture d'une puissance de 74,52 kw.	07/04/2025	06/05/2025 Accord avec prescriptions
CANDELA André / 211 Rue de la tour St Benoit	Remplacement des fenêtres existantes de la maison d'habitation	07/04/2025	22/04/2025 Accord avec prescriptions
SEVE François / 39 rue de la tour St Benoit	prolongement de la tour avec création surface fermée (en place du patio), création ouverture, prolongement des murs (enduit à la chaux ton pierre, - changement des menuiseries existantes, refecton de la toiture, installation de fenêtres de toit	09/10/2025	03/11/2025 Accord avec prescriptions
METVIER Pascal / 55 Rue de la tour St Benoit	Pose de 2 portes-fenêtres sur des ouvertures existantes	11/03/2025	01/04/2025 Accord avec prescriptions
FIGUEIREDO RODRIGUES Patrick / 94 Route de Vénérieu	Installation d'une pergola	13/05/2025	28/05/2025 Accord avec prescriptions
GUICHERD Christian / 89 Chemin de la Miral	Aménagement d'un logement dans le garage de l'habitation existante	14/12/2025	En cours
PERRIER Léonard / 150 route de mury	Restauration des joints de façade sur maison en pierre par l'entreprise CIVAN	15/12/2025	12/01/2026 Accord avec prescriptions
SANCHEZ Gérard / 106 Chemin de Malatrai	Mur clôture en parpaings	16/01/2025	04/02/2025 Accord avec prescriptions
Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens / 90 Rue de la mairie	Rénovation énergétique / Mise aux normes PMR/ modification parvis et aménagement extérieur/ Modifications façades en RdC	17/09/2025	08/10/2025 Accord avec prescriptions
EDF solutions solaires / 179 ROUTE DE CREMIEU	Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture	17/12/2025	En cours
VIROT Maxime / 10 Route de Vénérieu	Réalisation de 1 piscine	17/12/2025	En cours
BERGER Caroline / 198 Chemin de froide Fontaine	Installation fenêtre	18/09/2025	30/09/2025 Accord avec prescriptions
BROIZAT Pierre-Philippe / 145 Route de Mury	Fenêtre de toit	19/05/2025	28/05/2025 Accord avec prescriptions
CARLIER Frédéric / 178 Rue de la Mairie	Installation photovoltaïque	19/06/2025	22/07/2025 Accord avec prescriptions
CARRIER René / 95 Chemin de Malatrai	Mur de clôture	19/09/2025	30/09/2025 Accord avec prescriptions
MICHEL Aurélie / 59 Chemin de Malatrai	Construction d'un abri de jardin permettant de stocker le matériel nécessaire pour l'entretien de la parcelle sur laquelle nous souhaitons le construire. Cette parcelle qui fait 1202m2 est composée de nombreux arbres et autres plantes qui nécessitent de nombreux outils parfois spécifiques et prenant de la place comme un tracteur tondeuse.	20/11/2025	17/12/2025 Accord avec prescriptions
FONTENIAUD Emile / 291 Route de Mury	Rénovation de la toiture -Dépendance	22/04/2025	19/05/2025 Accord avec prescriptions
GILFORT Lauriane / 90A Route de Moras	Installation d'une pergola bioclimatique	24/02/2025	24/03/2025 Accord avec prescriptions
TONADRE - EYMONERIE Sandrine / 93 Impasse Côte Remondière	Réfection des façades- Changement des volets et des menuiseries -Remplacement à l'identique de la couverture en toiture- Création de 2 Velux en toiture	24/03/2025	08/04/2025 Accord avec prescriptions
VALEOS / 7 Chemin de Froide Fontaine	Installation photovoltaïque	29/07/2025	04/08/2025 Accord avec prescriptions
SAVELLI Christian / 11 Route de Vénérieu	Changement porte entrée	30/07/2025	04/08/2025 Accord avec prescriptions
CARLE Anthony / 260 Rue de la Mairie	Installation photovoltaïque en vue de la production d'énergie renouvelable :	31/03/2025	22/04/2025 Accord avec prescriptions

La commission aux Affaires Sociales

Avec nos aînés :

L'année 2025 a débuté par une après-midi autour de la « Galette des rois » le 10 janvier. Organisée par notre commission aux affaires sociales, tous les membres avaient eux-mêmes confectionnés les galettes.

Le 7 novembre afin de se retrouver au cours de cette période hivernale, nous nous sommes retrouvés pour une après-midi d'échange et de convivialité autour d'un café et de pâtisseries à l'Espace Jean Bouise.

Le 6 décembre, pour notre traditionnel repas de Noël, nous étions plus d'une quarantaine réunie au Bois Joli. Nous sommes de plus en plus nombreux pour ces temps conviviaux. Bien entendu, pour celles et ceux qui ne désiraient pas participer au repas de fin d'année, il leur était proposé des bons d'achats chez l'un de nos artisans de la commune : La pâtisserie Conesa et Le Gaec de Santalé (la Pâtisserie Dornon profitant maintenant d'une retraite bien méritée).

Un grand Merci à l'équipe composée d'élus et de non-élus de Saint-Hilaire qui organise ces temps de rencontre ainsi qu'à nos artisans-commerçants : La Maison Conesa, Le Gaec de Santalé et Le Bois Joli.

Pour les collégiens :

Depuis quelques années avec l'action conjointe du CCAS de St Chef, les collégiens de la commune ont pu participer à une sortie au Parc Walibi au début de l'été. Le 2 juillet, ce sont 11 collégiens de notre commune qui ont pu profiter de cette journée avec d'autres adolescents de villages voisins. Pour mémoire, la commune finance le transport en bus au départ du collège de St Chef. Le tarif de l'entrée au parc restant à la charge des parents.

La commission aux affaires sociales remercie Elodie VIEILLARD qui a accompagné les enfants.



Repas des Aînés

Après-midi des Aînés



Galette des Rois



La visite du Sénat, une journée à Paris pour les CM2

A l'initiative des mairies de St Hilaire-de-Brens et de Vénérieu, une sortie au Sénat a été organisée le mercredi 15 octobre pour les 18 élèves de CM2 dont 7 enfants de St Hilaire-de-Brens. Les enfants étaient encadrés par des élus – 7 de Saint-Hilaire- et par M. Julien Baup, directeur et professeur de la classe de CM2.

Le départ en TGV fut très matinal afin d'arriver tôt à Paris. Une fois sur place, et après le trajet effectué en métro, une petite balade dans les jardins du Luxembourg a permis à tous de découvrir le sénat de l'extérieur. Les enfants ont même pu apercevoir la Tour Eiffel de loin. Un petit repas rapide était réservé dans un restaurant habitué à recevoir des enfants car le rendez-vous avec Mme Frédérique Puissat et M. Michel Savin, sénateurs de l'Isère, était fixé à 13 h.

Le Palais du Luxembourg a été construit en 1685 pour héberger la famille royale mais ce n'est qu'en 1800 que Napoléon Bonaparte fera transformer le bâtiment pour y installer les premiers sénateurs. Il subit alors de profondes modifications architecturales, afin de lui permettre de répondre mieux à sa

vocation parlementaire, qu'il ne perdra plus, sauf pendant quelques courtes périodes. Tandis que son aspect extérieur reste, pour l'essentiel, inchangé, ses aménagements intérieurs sont très sensiblement modifiés, entre 1799 et 1805 par l'architecte Chalgrin qui réalisera entre autres l'escalier d'honneur qui compte 48 marches, chacune faite d'un seul morceau de pierre de 7 m de largeur, séparées en 2 volées par un pallier de repos.

La visite du Sénat a duré plus de 2 heures avec la découverte des différentes salles, de l'hémicycle et s'est achevée par l'arrivée des ministres dans la cour intérieure. Il faut dire que par chance ce jour-là, les sénateurs accueillaient les ministres pour les questions au Gouvernement. Les enfants ont eu la chance de voir bon nombre de ministres et même de pouvoir échanger quelques mots avec certains.

A 20 h, les Isérois étaient de retour et les enfants, fatigués, étaient ravis de cette journée riche en découvertes. Il faut dire que pour certains cette journée était également marquée par une « première fois » : 1^{ère} à Paris, 1^{ère} dans le métro parisien et/ou 1^{ère} dans le TGV.





Le départ à la retraite de Catherine

Le 21 mars restera une date importante pour Catherine Arbin-Donjon, Atsem de notre école maternelle.

Catherine a commencé par travailler au « Stop enfants », auprès des tout-petits de la commune de 1981 à 1985.

Puis elle revint à ses premières amours, les enfants, en 1990. Depuis cette date, elle a occupé le poste d'Atsem à l'école de Saint-Hilaire et elle a vu « défiler » bon nombre d'enfants, et même les enfants des petits dont elle s'était occupée au « Stop enfants ».

Quel enfant du village n'est pas passé entre les bras de Catherine ? La liste est trop longue pour citer tous les bambins qu'elle a choyés et réconfortés. Pour célébrer son départ à la retraite, ce ne sont pas moins de 80 jeunes de plus de 18 ans qui sont venus remercier Catherine pour sa gentillesse et son dévouement. C'est avec beaucoup d'émotion que Catherine est parvenue à reconnaître tous ces jeunes qui pour la plupart l'avait quittée il y a quelques années...



École maternelle

Équipe de St Hilaire de Brens



Mathilde GIROUD

Classe des PS-MS

Directrice



Amélie CHAMBET

Classe des PS-MS-GS



Marielle GARNIER

Classe des GS-CP (L/M/V)



Sophie DIAZ

Classe des GS-CP (J)



Sylvia LEGENDRE

complément de direction



Edwige PERRIN

ATSEM



Isabelle DESCHAMPS

ATSEM

Rentrée scolaire

71 enfants de Vénérieu, St Hilaire et Moras ont fait leur rentrée à l'école de St Hilaire de Brens cette année.

26 PS-MS (13 PS et 13 MS)

23 PS-MS-GS (6 PS, 6 MS et 11 GS)

22 GS-CP (12 GS et 10 CP)

PROJETS

Le thème de l'année est le voyage. Les enfants découvrent différents pays tout au long de l'année. Une exposition avec les travaux des enfants sur ce thème sera prévue en fin d'année.



Cirque

Les élèves vont bénéficier de 10 séances de cirque avec une intervenante de l'école «Equi cirque» de Crémieu. Un spectacle sur le thème du voyage sera prévu en fin de séquence. Merci au sou des écoles pour le financement de ce projet.



Courseton

Cette année encore, les élèves des 2 écoles ont participé ensemble au traditionnel courseton au mois d'octobre. Les élèves de Vénérieu sont montés à pied jusqu'au city stade de St Hilaire, où un parcours avait été aménagé. Les élèves de la GS au CM2 ont couru entre 6 et 21 min, avec des départs échelonnés. Les élèves de PS et de MS sont venus les encourager et avaient également cuisiné des petits biscuits anglais pour les coureurs. Merci à la mairie pour son aide à l'organisation, ainsi qu'aux nombreux parents qui sont venus pour accompagner ou encourager les enfants.



Semaine du GOÛT

L'école a participé à la semaine du goût la semaine du 13 au 17 octobre. Cela a été l'occasion de cuisiner avec les enfants de nouvelles saveurs du monde: pizzas, tzatziki, shortbread, thé à la menthe, taboulé libanais, smoothies... Le dernier jour, un goûter commun a été organisé afin de partager nos découvertes.



PARC DES OISEAUX

Tous les élèves de l'école se rendront au parc des oiseaux au mois de mai.

USEP

L'école a renouvelé son adhésion à l'USEP. Dans ce cadre là, les élèves participeront à une rencontre «jeux d'opposition» au mois de janvier, ainsi qu'à une sortie «promenons nous dans les livres» au mois de juin.



Piscine

En fin d'année scolaire, les élèves de la classe de GS-CP se rendront à la piscine, dont les séances sont financées par les mairies, et le bus par la communauté de communes.



L'équipe enseignante remercie le sou des écoles et les mairies qui participent grandement à la réalisation de tous ces projets.

École primaire

Les classes de l'école de Vénérieu sont composées pour cette année scolaire 2025/2026 de :

22 CP/CE1 avec Séverine VAYSSAT

23 CE1/CE2 avec Morgane DROIN et Estelle DOUCET RIGAUD

24 CE2/CM1 avec Aurélie PHILIBERT

25 CM1/CM2 avec Julien BAUP et Estelle DOUCET RIGAUD

Emilie DOMAIGNE, Ludivine BOREL, Valérie PIOT DEISS et Laure MOIROUD (AESH)

PROJETS DE L'ANNÉE 2026

Le carnaval : Dans une ambiance festive, les enfants ont pu participer au mois d'avril à une journée dédiée au carnaval : déguisements, ateliers, confection de crêpes, danses et autres bricolages ont rythmé cette belle manifestation.



Petit déjeuner Anglais : Au mois de juin, à l'initiative des délégués de la classe de CP/CE1, les enfants ont passé une matinée à l'heure anglaise puisque toute l'école a pu prendre son petit déjeuner avec les aliments typiques de l'« English breakfast » : chacun a commandé son menu dans la langue de Shakespeare tout en arborant la tenue british de rigueur.



Fit days : La classe de CM1/CM2 a eu la chance de pouvoir participer aux Fit Days organisés à la base de Loisirs de la Vallée Bleue à Montalieu Vercieu au mois de juin : Au programme, de nombreux ateliers dont une véritable épreuve de triathlon, en plus d'activités de type vélo smoothie, laser biathlon, secourisme, sécurité routière.

Les Accueillantes (septembre) : Dans le cadre du festival des Accueillantes, une artiste de la compagnie « Oleïa » est intervenue auprès des élèves de l'école la semaine du 8 au 12 septembre. Ils ont travaillé sur les notions d'expression, d'équilibre ou encore de rapport au corps.

Les CM1/CM2 ont participé au **cross du collège (octobre)**. Ils ont réalisé une course de demi-fond et un parcours d'obstacles. Plusieurs élèves ont été médaillés, bravo à eux !

Le courseton (octobre)

Tous les élèves de Vénérieu ont rejoint la place de St Hilaire de Brens via les chemins pour un moment de partage entre les deux écoles. Les élèves ont couru de 6 à 21 minutes de la GS au CM2 et ont pu ensuite reprendre des forces autour d'un goûter préparé par les PS et les MS qui étaient venus également les encourager.



Les élections des élèves délégués ont rendu leur verdict : Marius VERSCHAE GAUDIN et Alix OZIOULS en CP/CE1 , Charlie RICHARD et Antoine YVRARD, en CE2/CM1, Garance GAMBIN et Brune VINAND en CE1/CE2, Ruben DOUBLE et Baptiste ZANET en CM1/CM2 . Le vote a été reporté en CE1/CE2 en raison de l'absence de Mme DROIN durant la semaine des élections.

Monsieur le maire Christian FRANZOI ainsi que Benoit Jas et Catherine Franzoï (élus), ont eu le plaisir de féliciter les heureux élus à l'issue d'une petite cérémonie. Un conseil des délégués réalisé par la suite a permis planifier les actions de l'année. Les élus auront pour tâche de dynamiser la vie de l'école en impulsant des projets et en représentant leurs camarades.



11 novembre : les élèves volontaires ont participé à la cérémonie d'hommage après avoir révisé la Marseillaise en classe et travaillé la lecture de textes de poilus.

En novembre, les élèves de CP et de CE1/CE2 se sont rendus à la **médiathèque** de St Savin pour une présentation des livres sélectionnés au Prix Nord Isère et emprunter des livres.



Journée « Non au Harcèlement »

Le 6 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement, les élèves ont été sensibilisés à ce phénomène qui nécessite la vigilance de tous, via diverses activités proposées en classe.

Tout le monde a pris la pose sur une fresque géante pour dire « NON au harcèlement ».



Visite au Sénat



Marché de Noël

Le Marché de Noël a eu lieu à St Hilaire de Brens le samedi 6 décembre. Les élèves des deux écoles ont préparé un marché de Noël en partenariat avec le sou des écoles. Comme l'an dernier, les élèves de l'élémentaire ont également préparé des cartes de vœux qui ont été distribuées avec les traditionnels colis aux aînés de Vénérieu. Cette action a permis de renforcer le lien intergénérationnel.

État civil 2025

Naissances

Tino RAIMONDO, le 4 janvier

16



Romy ALMIN, le 17 janvier



Arthur, Gérard, Louis CHAFANEL,
le 6 avril



Liam, Loen GRASSOT, le 26 mai



Ethan DUCROT, le 1^{er} février



BOYER Pascale et COUCHET Guy,
le 27 septembre

Mariages

BOISSIÈRE Christine et JARGOT Laurence, le 2 août



RENAULT Isabelle et FURGALA Jean-Marc,
le 27 septembre



MATERSPACHER Dany et POULAIN Frédéric,
le 7 juin



BERNAL Sandrine et CANDATEN Christophe,
le 21 juin



DESVIGNES Sara et GUILLET Pierrick,
le 23 mai

Décès

Fabrice BÉZELIN, le 22 juillet
Marie-Louise CIARALDI épouse PEUTOT, le 12 novembre
Antoinette SALVADOR-REDON épouse BOUVIER, le 18 novembre
Jean DELUOL, le 21 novembre
Michel VIAL, le 12 décembre
Maurice COUPARD, le 24 décembre

Les 100 ans de Louis Morel

17



À l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, la commune de Saint-Hilaire-de-Brens a rendu un hommage appuyé à M. Morel, figure emblématique de la vie locale et premier Centenaire de la commune.

Né à Lyon le 10 avril 1925, dans le 3^{ème} arrondissement, M. Morel a passé l'essentiel de sa vie à Saint-Hilaire-de-Brens, commune à laquelle il est resté profondément attaché. Marié en décembre 1952, père de Patrice né en 1961, il est aujourd'hui entouré de ses petits-enfants, nés dans les années 1990.

Sa vie professionnelle, riche et exemplaire, débute à la ferme familiale, où il exerce le métier d'agriculteur, avant de travailler comme carrier à Saint-Hilaire-de-Brens, puis dans une usine de chimie à Bourgoin-Jallieu à la fin des années 1950. Pendant plusieurs années, il mène également une activité de laitier, effectuant à cheval des tournées dans les fermes du secteur, avec des livraisons quotidiennes jusqu'à Lyon.

En 1964, il intègre dès sa création le syndicat des eaux intercommunal, regroupant alors quatre communes. Il participe activement à la pose des canalisations et aux branchements, contribuant durablement à l'amélioration du service public de l'eau. À ce titre, il fut aussi l'un des premiers habitants à être équipé du téléphone afin d'assurer les astreintes.

Engagé et curieux du monde qui l'entourait, M. Morel fut également correspondant local du Dauphiné Libéré, activité qu'il partageait avec son épouse. Par ailleurs, il a servi la commune en tant que conseiller municipal durant trois mandats.

À 100 ans, M. Morel impressionne par sa mémoire, sa lucidité et son regard résolument tourné vers l'avenir...

Papy Morel nous a malheureusement quitté le 15 janvier 2026.





au p'tit brens

Notre association a fêté ces 10 ans le 27 juin 2025 avec une soirée festive pour célébrer ce bel anniversaire. Effectivement, depuis plus de 10 ans l'association Le P'tit Brens ouvre tous les dimanches matin dès 8h. C'est un lieu de rencontre que nous espérons le plus convivial possible.

Nous proposons à la vente du pain, des viennoiseries, le journal, des boissons, du miel ...et la possibilité de consommer sur place. Des jeux pour les enfants et un grand choix de livres que vous pouvez emprunter sont à votre disposition.

Nous organisons aussi des animations tout au long de l'année comme la soirée Halloween, les soirées jeux, la St Patrick, ...la vente occasionnelle de Bugnes, de galettes, de fromages, de fraises et d'asperges...

L'été, le vendredi soir, vous pouvez nous retrouver à côté de la place de la mairie pour jouer aux boules et boire un verre.

Depuis le 7 septembre et pendant la durée des travaux de la mairie et de l'ex-salle des fêtes, vous nous retrouvez à l'espace Jean BOUISE, place de l'église.

Tout ceci n'est possible que grâce à la bonne volonté de bénévoles qui, malheureusement, commencent à s'essouffler.

Nous profitons de cette publication pour faire appel aux bonnes volontés : nous recherchons des personnes intéressées, prêtes à donner un peu de leur temps, à apporter des idées, afin que perdure ce mouvement.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas, la soirée de la St Patrick, le 20 mars.

Bureau :

Président : Poulain Michel,

Vice-Président : Vignieu Didier

Trésorier : Truc Benoit

Vice-trésorier : Vieillard Elodie

Secrétaire : Janaudy Maxence

Vice-secrétaire : Guillet Catherine





Le sou des écoles

Le Sou des Écoles est une association dynamique et engagée qui œuvre tout au long de l'année au profit des enfants de l'école. Grâce à l'implication des parents bénévoles, au soutien de la commune et de ses partenaires, de nombreuses actions sont menées afin de financer des projets scolaires, sorties et activités pédagogiques.

Cette année encore, le Sou des Écoles a proposé plusieurs manifestations très appréciées des petits comme des grands. Une vente de pizzas ainsi qu'une chasse aux cailloux ont permis de partager des moments conviviaux tout en soutenant l'école. La kermesse, organisée sur le thème d'Astérix et Obélix, a rencontré un beau succès avec ses jeux, animations et déguisements. Comme chaque année, Halloween a ravi les enfants avec la traditionnelle boum des monstres, un moment festif et haut en couleurs. Enfin, le marché de Noël, organisé en collaboration avec l'école, a permis à tous de se retrouver autour d'un vin chaud et de délicieuses gourmandises préparées par les parents.

L'ensemble des actions menées cette année servira à financer l'atelier cirque pour les maternelles, ainsi que plusieurs sorties et animations pour les élèves de primaire, sans oublier les petites attentions qui font toujours plaisir aux enfants.

Présentation du nouveau bureau

- Présidente : PRUDON Mélodie
- Vice-président : BOUVET François-Xavier
- Secrétaire : JACQUEMIN Marvin
- Vice-secrétaire : DEVRED Benjamin
- Trésorier : CANEVER Florent
- Vice-trésorière : BIADATTI Caroline
- Suppléants : MAIA Yoann, COPPIN Aurélie, CHALABREYSE Malory, FOURNEAUX Benjamin

REMERCIEMENTS

Le Sou des Écoles tient également à remercier chaleureusement l'association de la gare de Vénérieu qui, comme chaque année, apporte son soutien par un don précieux pour les projets de l'école. Cette année, ce don a permis de financer la visite du Sénat, organisée par la mairie, offrant aux élèves une expérience citoyenne enrichissante et inoubliable.

Toute aide est précieuse. Si vous souhaitez nous aider lors d'une ou plusieurs manifestations, n'hésitez pas à nous contacter :

CONTACT

Mail : sou.shb.venerieu@gmail.com
 Adresse : 247 rue des écoles 38460 Saint Hilaire de Brens
 Tel : Prudon Mélodie – 06 29 36 33 46

Le Sou des Écoles remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les parents, les enseignants, la municipalité et ses partenaires pour leur aide précieuse. Ces moments de partage contribuent pleinement à la vie du village et au bien-être des enfants.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines manifestations !



MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2026 :

- 18 juin : Fête du four
- 20 juin : Kermesse
- 7 novembre : Halloween
- 5 décembre : Noël du Sou des Écoles



Entente Sportive Vénérieu Saint-Hilaire-de-Brens



L'association compte une vingtaine d'adhérents, la licence/cotisation s'élève à 40€ l'année et l'âge minimum pour adhérer est 35 ans.

Nous rencontrons 11 équipes en championnat : Crémieu, St Quentin-Fallavier, La Verpillère, St Chef, Les Avenières, St Genix sur Guiers, Le Bouchage, Creys-Mépieu, Sérézin, Meyrié et Ruy. Bilan à la trêve : 7 matchs joués : 5 victoires, 1 nul, 1 défaite. Coupe d'Isère : défaite 2-1 contre Ecluse au 1er tour.

A défaut de terrain à Vénérieu, depuis plusieurs années, nos matchs se déroulent désormais le vendredi 21h à Salagnon, des entraînements sont proposés le mardi à Siccieu ou en salle à Bourgoin.

2 manifestations permettent de renouveler les tenues, le matériel et de financer en partie une sortie annuelle :

- La vente de vin du Lubéron du mois de mai (blanc/rouge/rosé - 32€ le carton)
- La Matinée diots-frites, le premier samedi de novembre, désormais populaire avec une affluence record observée en 2025.

Le bureau

Président : Fabien Hostettler (St Hilaire) 07 67 54 24 27
Secrétaire-correspondant : Franck Bastard (Vénérieu)
Trésorier : Denis Monnard (Mozas)





Les jeunes VMS

Une nouvelle association prometteuse !

Bonne nouvelle ! Les jeunes des villages de Vénérieu, Moras, et Saint Hilaire de Brens se sont associés pour créer une toute nouvelle association ! Ses objectifs ? Rassembler, dynamiser, créer des liens et des souvenirs inoubliables pour tous ! Les projets de cette année 2026 sont variés : vente de brioches, concours de pétanque, vente de fromage du jura, et même un loto !

A la tête de ce projet, un bureau motivé que vous connaissez sûrement :

Maxence Janaudy, Président ;
Anthony Bonnet, Vice-Président ;
Secrétaire et Vice-Secrétaire : Louane Archer et Lola Hatte ;
A la communication : Emma Piccioli et Lou Rogisz ;
Trésorière et Vice-Trésorière : Cindy Piccioli et Laura Tholin.

Vous avez envie de participer, adhérer ou simplement en savoir plus ? Contactez-nous : associationdesjeunesvms@gmail.com
Ou rencontrez-nous lors de notre première manifestation, le 8 mars 2026 : La vente des brioches des jeunes VMS !

YOGA

Cela fait 10 ans que j'enseigne le yoga à St Hilaire de Brens. Les cours ont lieu les lundis de 18h30 à 20h00 à la salle Fille Bergère.

Ma volonté est de transmettre le yoga avec bienveillance, avec un profond respect de chacun sans se prendre trop au sérieux. Je souhaite que chacun fasse de cette heure et demie, un temps privilégié de ressourcement ; comme une parenthèse « enchantée » dans sa vie souvent débordante d'activités.

Je vous livre le témoignage d'une pratiquante de yoga qui me suit depuis mes débuts et pour qui le yoga a commencé bien avant que je l'enseigne :

« Le yoga pour moi, c'est vital dans tous les sens du terme. En le pratiquant, un équilibre entre le physique et le mental s'est instauré. Le temps passant, j'arrive à relativiser les événements sans me laisser envahir par les émotions. Beaucoup pensent que le yoga, ce sont des postures acrobatiques réservées aux personnes souples : en fait, c'est prendre conscience de son corps et de ses possibilités, dans l'acceptation. Enfin, je reconnais que le yoga pratiqué en groupe avec un professeur apporte une énergie qui aide à progresser vers un apaisement du mental. »

Si cette pratique vous tente, nous vous accueillerions avec plaisir.

Contactez-moi : Nathalie Barbaise : 06 09 37 83 30.

Le tarif est de 90 euros par trimestre, avec un engagement à l'année. Une séance d'essai est possible.

10 POSE DE YOGA FACILES POUR LES DÉBUTANTS



Mont Bel Air Animation

24

Notre association a pour but de proposer et développer des activités culturelles, artistiques et de loisirs à la population locale et environnante. Nos spectacles ou ateliers ont toujours une ambition de partage, de découverte et d'ouverture sur le monde... Notre équipe de bénévoles et les 250 adhérents de l'association l'ont compris et vous attendent...

En 2025, nous avons été heureux d'organiser 7 événements, variés et de qualité :

- En Mars, le concert de musique blues par « Midnight blues » fut tellement apprécié par le public que nous avons réinvité ce groupe pour la prochaine fête de la musique...



• En Avril, ce fut une véritable aventure humaine car nous avons programmé un BD concert intitulé « Humains » sur le thème de la migration. Pour personnaliser ce projet, nous sommes allés interviewer des personnes de St Hilaire et alentours qui avaient vécu une migration dans leur vie. Ces témoignages ont été introduits dans le spectacle et ce fut une salle comble qui applaudissait en fin de soirée et partageait un pot convivial à l'issue du spectacle. Cette soirée nous a donné envie de continuer l'aventure et c'est en mai prochain que nous vivrons la suite de ce projet...

• C'est devant le cimetière, à la tombée de la nuit, que fut jouée la pièce de théâtre « Feux Follets » de la Cie de la Nacelle. Lieu improbable et pourtant très adéquat, le public ne s'y était pas trompé et les 13 comédiens ont terminé leur prestation sous un ciel bleuté magnifique !



• Le mois de juin fut celui de notre fête de la musique que nous avons organisée, comme autrefois, sur la place de la mairie. Le public fut enchanté par ce lieu très adapté aux familles avec de jeunes enfants. La 1^{ère} partie, réservée aux musiciens amateurs, était de grande qualité et le groupe du soir ne savait plus comment arrêter les danseurs, en fin de soirée !



• En octobre, ce fut une soirée consacrée au répertoire de Renaud interprété avec brio par le groupe « Léonid ». Rares sont les spectacles qui permettent au public de vivre, en musique, une vraie manifestation avec banderoles etc.. Certains Santaléros vous le confirmeront !



25

• La soirée autour du livre de Farida Faryad restera un moment marquant pour le public présent au « Défi poétique d'une femme afghane ». A cette occasion, les 2 ateliers de cuisine afghane ont permis à 17 personnes de connaître et réaliser des bolonis, rôti et baklava, tous offerts en partage à la fin de la soirée... Moment exceptionnel d'humanité !



• Et pour finir en beauté, une soirée cinéma avec le film « En Fanfare » diffusé, en partenariat, par le collectif Cinélauzes. La Fanfare « Tonnerre de Brens » a pris un grand plaisir à jouer en 1ère partie et le public a bénéficié d'un moment festif complet.



Il faut préciser que la Fanfare « Tonnerre de Brens » est un atelier de Mont bel air. Ce projet est né il y a quelques années et permet à 40 musiciens amateurs de s'épanouir par la musique. La Fanfare s'est produite lors de 12 représentations cette année, devant un public local et régional, public toujours enthousiaste car l'énergie et la joie sont communicatives... Nous avons également participé au week-end jumelage, un beau moment de fraternité avec nos amis de Cornalba. Pour le bon fonctionnement de notre association, nous avons désormais un fond de scène noir permettant d'avoir des coulisses pour les spectacles. Ces 9 rideaux s'installent facilement et nous pouvons les prêter aux associations qui en auraient besoin.

Mais maintenant, place au Programme 2026, où vous pourrez découvrir et profiter de 12 représentations, spectacles ou concerts, de salle ou de rue, tendres ou drôles, à thème ou plus légers, ateliers théâtre – danse ou musique... Deux projets nous tiennent particulièrement à cœur, le projet participatif créé par Mont bel air intitulé « Entendre dire », sur la vie et les origines des habitants de St Hilaire et alentours. Nous espérons que tous les habitants qui le souhaitent pourront s'essayer au théâtre grâce aux 5 ateliers prévus pour deux représentations fin mai. Et notre fameuse Balade Artistique du mois de septembre, avec une nouvelle formule, inventive, énergique et spectaculaire ! Retenez bien votre samedi 19 septembre, surprises aux coins des rues et des jardins... Alors, venez goûter à toutes ces formes d'art, laissez-vous surprendre, partager des émotions et vivre de beaux moments ensemble.

MONT BEL AIR ANIMATION



PROGRAMME 2026



<https://montbelair.fr> - 06.89.51.49.65
SAINT HILAIRE DE BRENS

Isère

SAMEDI 30 MAI

SPECTACLE THEATRAL ET MUSICAL PARTICIPATIF

À Mont bel air, on n'organise pas seulement des spectacles, on aime aussi en créer !



Fondé sur la collecte des récits de vie des habitants de St Hilaire et alentours, comme une photographie de notre village avec ses gens d'ici et d'ailleurs, leurs mémoires, leurs racines...

5 ateliers théâtre seront proposés, ouverts à tous, adultes, enfants à partir de 10 ans, pour interpréter les textes issus de cette collecte.

Mise en scène de Brigitte Carle (Cie Artem) et intermèdes musicaux du « Trio à Quatre » de Daniel Malavergne, ce spectacle offrira un dialogue entre les histoires des habitants, la poésie et la musique, pour tisser la rencontre de nos origines multiples.

Un livret sera édité pour garder la mémoire de cette aventure.

SAMEDI 13 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE AVEC LE GROUPE "THE MIDNIGHT BLUES"

Notre fête villageoise où les familles entières s'amuse, rient et dansent....



Musiciens, adultes, enfants, amateurs ou pas, mais tous talentueux, se prêteront la scène...

Le temps que l'on donne pour vivre ensemble, c'est bon !

SAMEDI 17 JANVIER

CONCERT "TOUS" AVEC PATRICK INGUENEAU



Il chante, donne et dit des portraits de la folle ordinaire. En s'adressant à lui-même tout au long du spectacle, il crée son théâtre de l'absurde...

Saxo, piano, voix, tout est bon !

SAMEDI 7 FÉVRIER

"LA FERME DES ANIMAUX" ARFI



Spectacle musical et interactif tout public dès 7 ans, librement inspiré du roman de George Orwell. Les jeunes spectateurs, en interaction avec la scène, peuvent changer le cours de l'histoire et décider de leur destin commun. Ils font ainsi l'expérience d'une organisation collective par une expérimentation ludique, empirique et musicale.

SAMEDI 7 MARS

CONCERT D'ETRANGÈTES DUO ALFRED SPIRRI/FREDERIC LEJUNTER



Public familial à partir de 6 ans avec ateliers présentation pour les 70 enfants de l'école maternelle de St Hilaire. Chansons, actions sonores : "Dans la famille Salade de Bruits. Je demande la Vadrouille de France".

Partenariat avec les Détours de Babel.

SAMEDI 25 AVRIL

SPECTACLE DE DANSE POUR PETITS ET GRANDS "LE BAL DES PHOSPHORESCENTES" - CIE LES PHOSPHORESCENTES

Totalement interactif, un jeu de 30 costumes-sculptures modulables, pour enfants de 2 ans à 8 ans et de 20 costumes pour les adultes. Sur la musique, le public est invité à pénétrer dans le champ d'une projection d'images créant des impressions fugitives.

EXPÉRIENCE UNIQUE !



À l'issue des 2 séances : Apéro-concert pour tous avec le trio "Furfande" -
Partenariat Engrangeons la musique

SAMEDI 19 SEPTEMBRE LA BALADE ARTISTIQUE



Notre biennale tant attendue !

Un cœur de village, une guinguette, des ateliers et spectacles pour tous les âges, et... au détour d'une rue, d'un jardin... « L'art d'accommoder les restes » (Cie Rocking Chair), « Plastic Boum Boum » (Cie du tRufu), des entresorts... Un bon repas et une soirée endiablée par la Cie « Les Gentils » avec « Le chantoir public » (à confirmer) pour se défouler, rire et chanter...

DATE À CONFIRMER CONCERT LYRIQUE

"LA PETITE FLÛTE ENCHANTEE" PAR L'ENSEMBLE CONTRASTS



Adaptation de l'opéra de Mozart (chanté en français) pour quatuor à cordes et 2 chanteurs lyriques (jouant 9 personnages).

Cet opéra de poche s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, aux connaisseurs qu'aux amateurs. Le concert se poursuivra avec des airs et duos célèbres de Mozart.



MONT BEL AIR ANIMATION
montbelair.fr
06.89.51.49.65

Les inscriptions sont complètes pour cette année. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la reprise !

Christine Vagnon, Présidente 07 78 54 23 36
Julie Mazzocchi, Trésorière 06 13 55 59 86
Nelly Larue, secrétaire

La paroisse Saint-François-d'Assise

Une communauté catholique en réseau dans le Nord-Ile de France

BOUROIN-JALLIEU
Eglise Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame
Maison Paroissiale - 87 rue de la Libération
(priamonnies d'accueil en semaine)
Cure Saint Jean Baptiste - 1 rue Felix Faure

Pelle eucharistique
Eglise qui se régulièrement célèbre la messe du dimanche (planifier sur sf63.fr)

Les masses dominicales
Chaque dimanche, nous nous rassemblons pour célébrer la Resurrection de Jésus, être nouris de sa Parole et être une église dans l'Eucharistie.
Vous trouverez le programme des messes dans notre bulletin mensuel ou sur sf63.fr. Elles sont ouvertes à tous.

Les fraternités locales
Nous nous regroupons chaque mois en petits groupes à domicile pour partager ensemble à partir de la Bible et grandir dans la foi et la vie fraternelle. Ce sont les fraternités locales. Pour rejoindre une fraternité près de chez vous, contactez la fraternitesf63.fr.

Pour plus d'infos et pour nous contacter :
☎ paroissebouroin50 ☞ sf63.fr
📧 paroissesfbouroin

Mais le Collège Saint-André

Les Copains d'Alors

Les copains d'alors : 2 activités Chant choral et yoga

Président : Bernard Roussot 06 43 98 01 83

Secrétaire : Boris gavrilocic

Trésorier : Alain Grauss



Concert 2025 avec St Marcel Bel Accueil

Répétitions chant le mardi de 19h45 à 21h45 à la salle des fêtes des Moras

Concert 2026 le vendredi 19 juin à la salle des fêtes des Moras

Séance de yoga le jeudi de 19h à 20h30 à la salle des fêtes des Moras



L'Eglise notre patrimoine : pour la restauration de l'église du village

Président : Bernard Roussot 06 43 98 01 83

Secrétaire : Monique Roussot

Trésorière : Marie-France Bocquillod





Association Communale de Chasse Agrée

Ce qui change Voici les principales nouveautés du Schéma :

Sanglier : mise en place d'un plan de gestion départemental stipulant :

- Minimum 88 jours de chasse pendant la période d'ouverture générale, tous modes de chasse confondus.
- Chasse complémentaire rendue possible par les sociétés de chasse du 1er mars jusqu'à l'ouverture générale, si nécessaire.
- Usage encadré de la chevrotine : uniquement dans les milieux très fermés ou urbains, avec des munitions de 21 grains, tir à 15 mètres, dans le respect strict de l'angle de sécurité de 45°.
- Agrainage dissuasif autorisé du 1^{er} mars au 30 novembre, dans la limite de 30 kg par 100 hectares boisés et par semaine, deux jours maximum (mardi et vendredi), en mode linéaire ou via distributeurs automatiques.

Sécurité à la chasse :

- Carnet de battue : un par territoire, obligatoire. Si deux territoires chassent ensemble, un seul carnet suffit, à condition que les consignes de sécurité soient rappelées sur chaque site. Pour rappel, ce carnet doit être conservé jusqu'au 30 juin de l'année suivante.
- Clarification des rôles de « chef d'équipe » et de « responsables de battue » : le « chef d'équipe » est la personne référente de l'équipe de chasse. En lien avec le détenteur du droit de chasse, il est responsable du registre de battue et assume également la fonction de responsable de battue. Les « responsables de battue » doivent obligatoirement avoir suivi la formation obligatoire et disposer d'une délégation écrite du détenteur pour organiser les chasses collectives.
- Sanctions en cas de comportement inapproprié : le Conseil d'administration d'une société de chasse peut sanctionner un chasseur ayant eu un comportement inapproprié en battue (rond du matin inclus). Il peut prononcer une exclusion de 15 jours maximum, reconductible en cas de récidive.



Composition du bureau :

M. Aguerre Pierre, Président (06.84.55.46.23)
M. Desbonnet Yannick, trésorier

Personnes à contacter :

M. Terrieux Jean-Pierre 06 38 24 31 23

Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) 2025-2031 a été adopté

Le 1er juillet 2025, la Préfète de l'Isère, Catherine Séguin, a validé le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) pour la période 2025-2031. Fruit de plusieurs mois de concertation, ce document de 138 pages se veut à la fois complet, accessible et pédagogique. Il fixe le cap d'une chasse durable, en conciliant équilibre agro-sylvocynégétique, conservation des habitats, sécurité, éthique et cohabitation avec les autres usagers de la nature.

Le SDGC, qu'est-ce que c'est ?

Le SDGC est la feuille de route de la chasse départementale. Élaboré par la Fédération Départementale des Chasseurs avec ses partenaires, il encadre l'exercice de la chasse pour une durée de six ans. Bien qu'il ne soit juridiquement opposable qu'aux chasseurs et sociétés de chasse, il reflète des engagements forts en faveur d'une gestion responsable et concertée du territoire. Après avoir été soumis au vote des chasseurs en assemblée générale en avril 2025, puis à la consultation publique et à l'avis de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), le SDGC a été officiellement validé par la Préfète le 1^{er} juillet 2025.

Bibliothèque

Bibliothèque Intercommunale Moras, St Hilaire de Brens, Veyssillieu.



« Bouillon de lecture », la bibliothèque Intercommunale de Moras, Saint-Hilaire de Brens, Veyssillieu continue d'offrir des lectures variées aux adhérents de tout âge.

Les subventions et les cotisations nous aident à renouveler régulièrement notre fonds propre. Les prêts de la Bibliothèque Départementale enrichissent nos rayons.

Quelques abonnements à des revues : Cuisine et Vins de France ; Détours en France nous permettent de voyager...

Cette année encore, nous participons au Prix Isère avec la participation des écoles de de Saint Hilaire ; 72 élèves sont concernés.

Les classes de l'école de Moras viennent à tour de rôle les jeudis après-

midi.

Notre association n'existe que par le bénévolat et plus nous serons nombreux pour assurer les permanences, plus aisée et plus variée pourront être les activités ou animations.

Les horaires d'ouverture : mercredi 14h30 à 17h00

samedi 11h00 à 12h30

Cotisation par an et par famille : 10€00.





Épage de la Bourbre

« Des castors à côté de chez moi ?

Vous êtes sûr ? Je ne savais pas qu'on pouvait en trouver ici ! »

Difficile à croire et pourtant le plus grand rongeur d'Europe (jusqu'à 35 kg) est bien présent sur le territoire du bassin versant de la Bourbre.

Au bord de l'extinction au début du XIX^{ème} siècle suite à une chasse intensive pour sa fourrure, sa viande et son castoreum (substance sécrétée par l'animal longtemps utilisée en parfumerie), le Castor d'Europe (Castor fiber) a fait l'objet de multiples opérations de réintroduction un peu partout en France.

Désormais intégralement protégé depuis 1968 sur l'ensemble du territoire français (au même titre que ses constructions : barrages, terriers, etc.), il recolonise progressivement les cours d'eau où il était naturellement présent autrefois.

Ce bâtisseur hors pair est doté de nombreux atouts : de solides incisives pour ronger des arbres jusqu'à 80 cm de diamètre, voire plus ; une fourrure très dense (20 000 poils au cm²) pour résister aux températures hivernales rigoureuses ; et une queue plate recouverte d'écailles pour se propulser dans l'eau, alerter ses congénères en cas de danger ou encore faire des réserves de graisse.

Cette espèce ingénieuse est l'une des seules capables de modifier son environnement pour accomplir son cycle de vie. Ainsi, vous rencontrerez peut-être un étrange amas de bois positionné en plein milieu d'un cours

d'eau. Ce barrage, essentiel au castor, lui permet de maintenir l'entrée de son gîte immergée pour en empêcher l'accès aux prédateurs (en particulier les chiens) et facilite son accès à la nourriture (plantes aquatiques et écorces d'arbres).

Les zones humides ainsi créées offrent de nombreux avantages aux humains : zones tampons en cas de fortes crues, restauration de zones humides ayant un rôle d'éponge l'été pour maintenir les débits dans les cours d'eau, épuration de l'eau dans les zones humides créées, accroissement de la biodiversité aquatique, etc.

Le castor est donc un allié essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique, en permettant de retenir l'eau sur le territoire.

Néanmoins, ses activités peuvent causer certains dommages (inondation de parcelles agricoles, déprédation sur des peupleraies situées en bord de cours d'eau du fait de l'absence d'essences dont il se nourrit, dégâts sur certaines infrastructures, etc.). Si vous rencontrez une telle situation, pas de panique ! Il vous suffit de contacter l'EPAGE de la Bourbre qui, au titre de son plan de gestion du castor, assure un accompagnement pour ce type de situation, en lien avec les services de l'Etat et les associations environnementales partenaires. De nombreuses solutions existent pour cohabiter harmonieusement avec le castor et ces structures seront en mesure de vous apporter tous les conseils nécessaires pour gérer la

situation.

Alors, un casse-pied le castor ?

Non, plutôt un allié en or !

Structure à contacter :

EPAGE de la Bourbre : contact@epagebourbre.fr / 04 74 83 34 55

Pour en apprendre davantage, n'hésitez pas à vous inscrire aux événements proposés par l'EPAGE de la Bourbre avec l'accompagnement de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) :

- Projection du film « Castor, la force de la nature » de Basile GERBAUD, Luc MARESCOT et Rémi MASSON (2023, 52 minutes) le vendredi 6 février 2026 au cinéma Le Fellini à Villefontaine. La projection sera suivie d'un échange entre le public et Rémi MASSON, photographe passionné et co-réalisateur du documentaire.

- Animation « sur les traces du castor » le 28 mars 2026, sur la commune de Bourgoin-Jallieu, pour découvrir le mode de vie de cet étonnant et passionnant mammifère. Inscription obligatoire (informations à ajouter).



Crédit APIE

A la rencontre des Chauves-souris

31



Les Chauves-souris sont les seuls mammifères au monde utilisant le vol actif pour se déplacer, elles possèdent des membres antérieurs modifiés en ailes. En fait, elles volent avec leurs mains grâce à une membrane reliant les doigts, les pattes et la queue, d'où leur nom scientifique de Chiroptère ("chiro" = main et "ptère" = aile). Ces mammifères nocturnes se dirigent en émettant des cris très aigus dans les ultrasons (inaudibles par l'homme) qui, après avoir atteint un obstacle ou une proie, reviennent à leurs oreilles sous forme d'un écho. Ce dernier est analysé et renseigne ainsi la chauve-souris sur la distance, la forme et même la nature de l'obstacle ou de la proie. Ce principe (écholocation) permet aux chauves-souris de se diriger et de chasser dans l'obscurité la plus totale.

Les chauves-souris sont de fabuleuses consommatrices d'invertébrés et sont de précieuses alliées pour l'agriculture et la sylviculture dans la lutte contre les ravageurs. Elles peuvent également devenir des alliées précieuses dans notre lutte au quotidien contre les moustiques. De nuit, grâce à l'écholocation, elles chassent des proies volantes ou rampantes en capturant ces dernières au sol, sur les herbes ou sur le feuillage. Une seule chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à 300 moustiques par nuit ! A titre d'exemple, une colonie de 500 Grands Murins (grande chauve-souris présente dans le nord-Isère) consomme environ une tonne d'insectes entre mars et novembre.

Chaque femelle met au monde et allaite un seul petit par an (rarement deux).

En hiver, elles hibernent dans des grottes, des anciennes carrières ou des mines, et même dans les caves de nos maisons.

En France, les chauves-souris sont intégralement protégées par la loi depuis 1981. Il est donc interdit de les détruire, manipuler, capturer ou transporter. Cependant la seule protection des espèces est insuffisante pour la sauvegarde de ces animaux, il faut aussi protéger leurs milieux de vie. Au cours de l'année, une chauve-souris fréquente de nombreux gîtes (hibernation, transit, estivage, mise bas, accouplement, repos nocturne) et les habitats (forêts, prairies, bocages, zones humides, cours d'eau, jardins, etc.) où elle chasse des invertébrés.

Les gîtes d'été, qui doivent être chauds et secs (+ de 25 °C), sont nécessaires à la gestation de la femelle et à l'élevage des jeunes. Ils se trouvent principalement dans les combles et derrière les volets de nos bâtiments.

L'hiver, elles occupent plus volontiers des gîtes tempérés et frais et se mettent en léthargie. Il s'agit plutôt, dans nos habitations, de caves, de fissures où il ne gèle pas, mais surtout des grottes, mines abandonnées ou de cavités dans les gros arbres.

Lors de travaux dans les bâtiments, il faut veiller à tenir compte de leur potentielle présence pour ne pas les détruire, voire les préserver. En effet, la rénovation d'un bâtiment ne s'oppose pas à la protection de ces animaux. Pour accueillir des chauves-souris, il faut avant tout maintenir, créer ou restaurer un accès pour ces animaux. En effet, elles utilisent les espaces existants sur nos constructions pour y accéder, allant d'un espace de moins de 1cm pour certaines espèces à des lucarnes pour d'autres accédant en vol à leur gîte. Ouvrez donc les lieux où des chauves-souris

pourraient cohabiter avec vous !

Si elles sont déjà installées chez vous, n'hésitez pas à nous contacter pour essayer d'identifier précisément l'espèce concernée (le Nord-Isère abrite 27 espèces différentes). Vous pouvez également installer des gîtes artificiels (à acheter ou à construire soi-même).

Plans pour construire son gîte à chauves-souris

<https://www.environat.fr/construire-et-installer-un-gite-a-chauve-souris/>

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/tutoriels/comment-fabriquer-un-gite-de-facade-pour-les-chauves-souris>

https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/parcs/accueilirdeschauvessouris72dpi_0.pdf

Pour toutes questions

Lo Parvi 38460 Trept – contact@loparvi.fr

site internet : <https://loparvi.fr/>

L'association nature Nord-Isère Lo Parvi met à disposition sur internet un atlas de répartition de toutes les espèces qu'elle a inventoriées sur son territoire d'action, pour en savoir plus rendez-vous sur <https://atlas.loparvi.fr/>



Plus de tri, Moins de déchets !

32

Depuis début 2023, SYCLUM a repensé totalement les modes de collecte des ordures ménagères et des recyclables sur les 94 communes réparties sur 3 communautés de communes qui composent son territoire. SYCLUM a étudié, rue par rue, quel était le mode de collecte le plus adapté considérant les problèmes de stockage des déchets chez l'habitant et de ramassage pour les équipes.

Près de 50 000 bacs jaunes ont été distribués et 600 nouvelles colonnes installées (en plus des 1 200 déjà en place) afin de proposer un service harmonisé et cohérent.

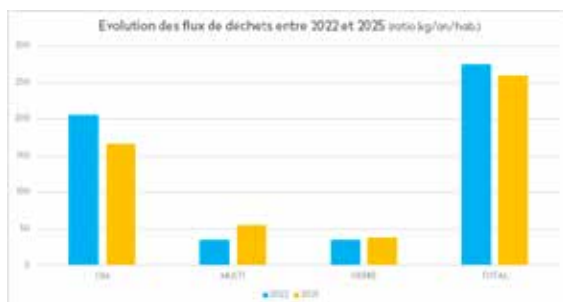
Désormais, chaque foyer dispose :

- soit d'un service de collecte « en porte à porte » avec un bac jaune et un bac gris collectés en alternance, une semaine sur l'autre ;
- soit d'un service de collecte « de proximité » avec des colonnes pour chaque type de déchets, regroupées en un seul et même lieu.

La collecte en porte à porte présente l'avantage d'offrir un service à domicile, il reste nécessaire de se déplacer pour le verre et les cartons jusqu'aux points aménagés. Il convient également de ne pas rater une collecte, sous peine d'attendre deux semaines le prochain passage du camion...

Le système de proximité nécessite, certes, de se déplacer pour apporter ses déchets, en revanche il élimine toute contrainte de gestion d'un calendrier et de stock à la maison, car les colonnes sont disponibles tous les jours, 24 heures sur 24.

C'est un constat, cette nouvelle organisation plaît aux habitants ! La preuve ? Les résultats !



Entre 2022 et 2025, les performances de tri des emballages et des papiers ont progressé de plus de 60% pendant que les tonnages que les ordures ménagères baissaient de 19% !

La gestion des déchets dans les familles est en pleine évolution et tout le monde peut s'en réjouir.

Ce qui se cache derrière ses pourcentages d'évolution

4 140 tonnes de recyclables supplémentaires ont été triées et livrées aux centres de tri pour être séparées, mises en balle pour être revendues à des entreprises de recyclage.

5 700 tonnes d'ordures ménagères en moins ont été livrées à l'usine d'incinération. 1 560 tonnes ont disparu ? Pas tout à fait, elles se sont transformées en compost !!!

Depuis 2022, SYCLUM a vendu 5 300 composteurs. Sur le territoire, 1 foyer sur 3 composte à la maison grâce aux composteurs qu'il a acquis à SYCLUM à tarif préférentiel. Et c'est sans compter ceux qui compostent en pied d'immeuble ou dans leur quartier, voire en tas dans le jardin ou avec du matériel acheté en jardinerie. Composter c'est éviter de produire des déchets.

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, SYCLUM propose également depuis plus de 10 ans, des prêts de broyeurs aux habitants du territoire. Il existe 7 points de retrait sur le territoire et les prêts sont fixés tous les lundis, mercredis et vendredis entre 7h30 et 8h (voir la rubrique « Réserver un broyeur » sur www.syclum.fr).

En 2025, les prêts de broyeurs ont permis d'éviter quelques 1 300 tonnes de végétaux en déchèteries, soit plus de 250 bennes et camions en moins sur les routes.

Que deviennent nos déchets ménagers ? Une visite s'impose.

L'usine d'incinération du SITOM Nord Isère à Bourgoin-Jallieu ouvre ses portes tous les trimestres aux habitants du territoire avec un tout nouveau parcours pédagogique : le Pôle Déchets Energie. En immersion au cœur des installations, les visiteurs découvriront l'envers du décor avec une expérience immersive dans la peau d'un déchet mais également un espace pédagogique dédié, pour apprendre en s'amusant.

Les modalités de visite :

- Visites gratuites, sur inscription uniquement.
- Adaptés aux enfants à partir de 9 ans (CM1)
- Durée de la visite : 2h environ.

Inscription sur : <https://www.sitom-ni.fr/pole-dechets-energies-visite.php>



L'application TRIZZY est un outil pratique et incontournable pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités personnalisées arrivent en 2026 pour les utilisateurs : Calendriers, Événements, actualités, projets, infos pratiques etc... Un réel plus pour être informé en toute circonstance.



NOUVEAU :  Trizzy

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

Calendrier des Fêtes 2026

33

FÉVRIER

- 14** Soirée des Copains d'alors Association des Copains d'alors de Moras
- 15** Vente boudin ACCA SHB. Salle fille bergère à SHB
- 21** Soirée Théâtre CDF de Vénérieu*. Salle des fêtes de Vénérieu
- 28** Trail des roses Coopérative scolaire de Moras
- 28** Répétition théâtre Association Montbelair SHB

MARS

- 01** Répétition théâtre Association Mont bel air SHB
- 07** Théâtre L'église notre patrimoine de Moras
- 07** Vente de diots ACCA de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 07** Concert Association Mont bel air SHB
- 07** Vente de brioche Jeunes VMS
- 08** Vente de brioche Jeunes VMS
- 14** Retransmission Rugby CDF de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 15** ÉLECTION MUNICIPALE Mairies de SHB/VENERIEU/MORAS
- 20** St Patrick Le petit brens
- 22** ÉLECTION MUNICIPALE Mairies de SHB/VENERIEU/MORAS
- 28** Carnaval Sou des écoles de Moras
- 28** Carnaval CDF de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 29** Répétition théâtre Association Mont bel air SHB
- 29** Vente de bugnes Amicale des anciens de Moras

AVRIL

- 18** Vente de pizza Sou des écoles de SHB/Vénérieu
- 25** Spectacle de danse enfant Association Mont bel air SHB
- 26** Répétition théâtre Association Mont bel air SHB
- 26** Balade gourmande Sou des écoles de Moras
- 26** Vide grenier CDF de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu

MAI

- 02** Vente de fleurs Amis de Vénérieu. Salle de convivialité mairie de Vénérieu
- 08** Cérémonie du 8 Mai Mairies de SHB/Vénérieu/Moras
- 08** Vente de fleurs CCAS de Moras
- 29** Fêtes des mères Mairie SHB/Moras/Vénérieu
- 30** Spectacle théâtre Association Mont bel air SHB
- 30** Marche nocturne Gym détente Moras

JUIN

- 07** Concours pétanque Jeunes VMS à Moras
- 13** Fêtes de la musique Association Mont bel air SHB. Salle fille bergère à SHB
- 19** Concert Copains d'alors Moras
- 20** Kermesse Sou des écoles de SHB/Vénérieu. Salle fille bergère à SHB
- 27** Kermesse Sou des écoles de Moras

*Comité des fêtes de Vénérieu

JUILLET

- 03** Cérémonie de remise des diplômes des CM2 CCAS de Vénérieu. Mairie de Vénérieu
- 11** Bal d'été / Concours pétanque CDF de Moras
- 24** Festival Luminescence
- 25** Festival Luminescence
- 26** Festival Luminescence
- 31** Fêtes de la Gare Association de LGV Vénérieu. Ancienne Gare de Vénérieu

AOÛT

- 30** Vide grenier CCAS de Moras
- 30** Vente de pain Amis de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu

SEPTEMBRE

- 06** Auberge Espagnole Le petit brens
- 17** AG Sou des écoles SHB/Vénérieu. Salle Jean Bouise à SHB
- 19** Balade artistique Mont bel air (salles Jean Bouise/Fille bergère/Maison des asso)
- 26** Color Moras CDF de Moras
- 27** LOTO Jeunes VMS. Salle des fêtes de Vénérieu

OCTOBRE

- 10** Fêtes du sport Sou des écoles de Moras
- 16** Halloween Sou des écoles de Moras
- 31** Halloween Le petit brens

NOVEMBRE

- 07** Halloween Sou des écoles de SHB/Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 07** Vente diot Vétérans Foot. Salle Fille bergère à SHB
- 11** Cérémonie du 11 Novembre Mairies de SHB/Vénérieu/Moras
- 14** Soirée Théâtre CCAS de Moras
- 14** Retransmission rugby Amis de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 20** Soirée Beaujolais Le petit brens
- 21** Choucroute Amicale des anciens Moras
- 28** Repas des anciens CCAS de Moras
- 28** Opéra Association Mont bel air SHB. Salle Fille bergère à SHB
- 29** Braderie CCAS de Moras

DÉCEMBRE

- 05** Marché de Noël Sou des écoles de SHB/Vénérieu. Salle Fille bergère à SHB
- 05** Vente comté Jeunes VMS. Salle fille bergère à SHB
- 06** Vente boudin ACCA de Moras
- 12** Repas des aînés CCAS de SHB. Salle Fille bergère à SHB
- 12** Bal folk Luminescence
- 12** Remise des colis des aînés CCAS de Vénérieu. Salle des fêtes de Vénérieu
- 20** Père Noël Le petit brens

ÉLUS MUNICIPAUX ET ÉLUS COMMUNAUTAIRES, LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE



Quel rôle pour les élus du bloc communal ?

Les élus municipaux et communautaires jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique locale. Ensemble, ils portent la voix des habitants, impulsent les grands projets et assurent la gestion des compétences confiées à la communauté de communes. Leur action se déploie à travers différentes instances, au service du quotidien et de l'avenir du territoire.

Les élus communautaires sont tous des élus municipaux

Les conseillers communautaires sont d'abord des élus municipaux. Désignés dans chaque commune, ils représentent leur territoire au sein de la communauté de communes. Ils élisent le président, les vice-présidents et les conseillers délégués qui animent la vie intercommunale. Leur mission dépasse cependant le cadre local : ils siègent également dans différents organismes syndicaux qui gèrent les déchets, l'accueil des gens du voyage ou encore les commissions d'attribution de logements.

Les prochaines élections municipales

Dates des scrutins : 15 et 22 mars 2026

Vous avez récemment déménagé ou venez d'avoir 18 ans ? Inscrivez-vous sur les listes électorales ! En ligne, en mairie ou par courrier avec pièce d'identité et justificatif de domicile.

VOTER, C'EST CHOISIR SON AVENIR, NE PAS VOTER C'EST LAISSER CE CHOIX AUX AUTRES.

La participation citoyenne au coeur du territoire

La démocratie locale se nourrit aussi de la participation des habitants. Des rendez-vous territoriaux permettent régulièrement de débattre de sujets essentiels tels que la santé, l'agriculture, la mobilité ou la transition énergétique. Toute personne intéressée peut également rejoindre le Conseil de développement, espace de dialogue citoyen. Les jeunes générations ne sont pas oubliées : les conseillers municipaux jeunes et enfants (CMJ et CME) sont invités à découvrir le fonctionnement de la communauté de communes et à mieux comprendre le rôle des élus.

Des instances pour décider ensemble

Dans quelles instances décisionnelles sont présents les élus communautaires et municipaux ?

- **Conseil communautaire** : instance délibérante qui se réunit chaque mois, ouverte au public, qui fixe les grandes orientations et vote notamment le budget.
- **Bureau communautaire** : composé de 18 membres, il prépare les conseils communautaires et décide des sujets stratégiques. Il se réunit deux fois par mois.
- **Comités de travail** : ouverts à tous les élus et aux membres du conseil de développement, ces groupes proposent des pistes et préconisations sur les compétences de la communauté de communes.
- **Commission transversale** : réunit des élus et des membres du conseil de développement pour donner un avis global sur les propositions des comités de travail, les politiques publiques, les appels à projets.
- **Conférence des maires** : réunion mensuelle entre maires et membres du bureau pour échanger et partager des connaissances et expériences afin d'approfondir des thématiques clés.



POUR EN SAVOIR PLUS
ET NOUS SUIVRE SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

35



Après le succès de la location des 40 premiers vélos, la flotte s'étoffe de 45 nouvelles montures.

5 longtails pour les familles

En plus des vélos classiques, 5 vélos familiaux seront aussi disponibles à la location à partir de janvier 2026. Ces vélos permettent de transporter possiblement deux enfants. Parfait pour se rendre à l'école, faire ses courses de proximité ou simplement se balader en famille.

Tarifs de location : 20 ou 30€ par mois en fonction des revenus pour une durée de 1 mois, 3 mois ou 1 an.



POUR EN SAVOIR PLUS



Transport à la demande Ouverture à l'automne 2026

3 minibus 9 places dont deux adaptés pour les personnes à mobilité réduite desserviront, à la demande, plus de 200 arrêts répartis dans toutes les communes des Balcons.

Les itinéraires desserviront les polarités de bassins de services du territoire : Tignieu-Jamezieu, Montalieu-Vercieu, Les Avenières Veyrins Thuellin, Saint-Chef, Crémieu et Morestel.



Plus de 300 agents intercommunaux au service des habitants

Chaque jour est l'occasion de rappeler l'importance des agents publics présents sur le terrain en contact avec les habitants. Personnels de la régie des eaux et du service patrimoine, agents des crèches, des centres de loisirs ou encore intervenants musicaux,

animateurs nature, agents France services et tant d'autres... ce sont plusieurs centaines d'agents qui assurent en première ligne les missions de service public portées par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné pour les habitants.

60

AGENTS DU SERVICE ENFANCE POUR 550 PLACES D'ACCUEIL OUVERTES CET ÉTÉ ET 450 AU COURS DE L'ANNÉE

112

AGENTS DU SERVICE PETITE ENFANCE DANS LES 11 CRÈCHES DU TERRITOIRE

Jumelage

St Hilaire-de-Brens/Cornalba

Les 25, 26 et 27 avril

C'est en 1992 que M. Noël Marquet, alors maire de Saint-Hilaire-de-Brens, sollicite M. Evariste Rota, alors Président de Mont Bel Air Animation afin d'organiser un jumelage avec une commune italienne qui avait la même taille que la nôtre.

Comme un grand nombre d'habitants de Saint Hilaire originaire de Cornalba, par leurs parents et grands-parents qui avaient émigré d'abord à Saint-Hilaire-du-Touvet puis à Saint-Hilaire-de-Brens en 1947, le choix se porta naturellement sur ce petit village de montagne, situé dans le Nord de l'Italie dans la province de Bergame, au fond de la vallée Brembana, Cornalba niché à 800 m d'altitude.

En 1998, le jumelage entre nos 2 communes fut officialisé par M. Noël Marquet et son homologue italien, M. Alessandro Vistalli.

Pendant une dizaine d'années, les échanges furent réguliers, même si notre jumelage ne pouvait s'organiser autour d'échanges scolaires dans la mesure où ceux-ci sont plutôt réservés aux communes qui disposent de collèges ou de lycées.

Après une période de latence où les échanges ne purent avoir lieu, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place à Cornalba. Celle-ci a souhaité recréer des liens avec les Saint-Hilairois.

Après la venue d'un petit groupe d'Italiens en novembre 2024, ce sont 33 Cornalbesi qui sont venus passer 3 jours à St Hilaire le dernier week-end d'avril. Parmi eux, M. Luca Vistalli, Maire de Cornalba, accompagné de conseillers : Mme Maddalena Pennati, M. Paolo Vistalli et M. Oscar Rota.

Comme par le passé, les habitants de Cornalba ont été logés chez l'habitant et ce fut 3 jours de fête, de repas partagés et de chansons...

Merci à tous les habitants bénévoles de Saint Hilaire qui ont décoré le village, préparé les salles, cuisiné, programmé les soirées, tenu les buvettes afin que ce week-end soit réussi.

Nos amis de Cornalba ont été ravis de notre accueil et ont déjà évoqué notre futur visite en 2026 !







Voeux



100 ans Louis Morel



Chorale pour la venue des Italiens



enfants et élus au Sénat le 15 octobre



Dernière réunion préparation venue des Italiens





Ateliers déco pour jumelage



Voeux 2025



Fête de la musique

Fin juin la remise diplôme au CM2



Le 11 novembre



